

ASPREMONT

Défibrillateur communal Séance de formation

Suite à l'acquisition d'un défibrillateur par la commune et à son installation dans les locaux de l'ancienne école, une séance de formation à son utilisation et aux premiers secours est organisée



**à la salle polyvalente
le samedi 10 décembre 2011
à 9 heures
par les pompiers d'Aspres-sur-Buëch.**

Pour permettre à chacun de manipuler le matériel,
le nombre de place est limité à 25.

les personnes intéressées sont priées
de s'inscrire en Mairie
avant le 30 novembre 2011.

Le maire,
Jacques FRANCOU.



Le délégué aux
questions de sécurité.
André BALDACHINO.